

Belgique : le gouvernement s'attaque au droit de grève

La coalition gouvernementale multiplie les annonces agressives envers le mouvement syndical. Deux projets sont particulièrement mis en avant : le premier concerne la mise en place d'un « **service minimum** » en cas de grève ; le second à **retirer aux organisations syndicales le versement de diverses allocations, dont celle du chômage**. Cette dernière disposition n'est pas pour rien dans le pourcentage considérable de syndiqué-es en Belgique ; certes, cela ne correspond pas au modèle syndical dont nous nous réclamons, mais le projet gouvernemental s'inscrit clairement dans une remise en cause des droits syndicaux et d'affaiblissement du mouvement syndical.

L'attaque sur le droit de grève vise les transports en commun et les aéroports ; les chemins de fer sont particulièrement dans le collimateur. Les fédérations CGSP-Cheminots et CSC-Transcom mènent une intense campagne contre ce projet.

www.jeunes-fgtb.be www.cne-gnc.be



Allemagne : le syndicalisme s'attaque au droit de grève

En Allemagne, l'actualité sociale de la rentrée risque d'être marquée par la présentation au Parlement du **projet de loi visant à restreindre le droit de grève, en réservant le droit d'appeler à la grève au seul syndicat majoritaire dans l'entreprise**. Les syndicats non membres du DBG mènent campagne contre ce projet depuis des mois ; c'est le cas par exemple de la FAU ou des IWW, mais surtout des syndicats professionnels qui sont en capacité de mener des grèves fortes dans leur secteur (agents de conduite des chemins de fer, aiguilleurs du ciel dans les aéroports, etc.).

Au sein du DBG, VERDI est opposé à la loi car risquant de tomber sous le coup de son application dans plusieurs secteurs ; **mais tout le « syndicat officiel », y compris des secteurs réputés plus à gauche et combatifs comme IG Metall et IG Chimie, soutient très activement le projet de loi !** L'Union syndicale Solidaires appuie les courants syndicaux qui luttent en Allemagne contre ce projet et qui défendent ainsi le syndicalisme et les travailleurs-ses !



Syrie : poursuivre le soutien à la population syrienne !

Le peuple syrien est massacré par deux camps sanguinaires et despotiques : le gouvernement d'El Assad et « l'Etat islamique ». **Les ignominies des uns ne sauraient justifier celles des autres ; dans les deux cas la population est victime des bombardements, fusillades, tortures, viols, etc.**

Nous soutenons les activités du **Collectif de Développement et Secours Syrien (CODSY)** et du **Comité de Secours à la Population Syrienne**, qui travaillent en lien. Ainsi, l'an dernier nous avons financé un de ces projets, « la caravane de la liberté » qui transportait enseignant-es et artistes bénévoles, à travers la province d'Idlib, pour aller à la rencontre de plus de 2 000 enfants déscolarisé-es. Parmi les autres projets mis en œuvre par l'association :

- Aide aux familles de prisonniers politiques déplacés de Daraya.
- École primaire et centre d'enseignement à Tel Abiad.
- Médicaments pour des habitant-es de la région de Damas.
- Construction de fours traditionnels et fourniture de pain.
- Fournitures et matériels pour des équipes de sauvetage.
- Lait pour les enfants syriens.

www.codssy.org



Grèce : appel international des 595 femmes de ménage en lutte

Cet appel est soutenu, notamment par le Réseau européen des syndicats alternatifs et de base, dont l'Union syndicale Solidaires est membre.



Nous sommes les 595 femmes de ménage du Ministère des Finances qui avons perdu nos emplois depuis le 17 septembre 2013. Le gouvernement nous a licenciées et a choisi d'attribuer notre travail à des sous-traitants sans pour autant faire la moindre économie budgétaire. Notre salaire oscillait entre 300 et 600 euros par mois. Nous ne sommes pas des numéros, nous sommes des humains. Nous n'avons pas baissé la tête. Depuis le 17 septembre nous sommes chaque jour dans la rue et nous revendiquons notre travail, nous revendiquons notre vie.

Le Gouvernement essaye par tous les moyens de réprimer notre juste lutte. Des images de passage à tabac des femmes sans défense de 50-60 ans par les forces anti-émeute (MAT), ont fait le tour du monde. Un certain nombre d'entre nous a été hospitalisé à la suite des agressions barbares et injustifiées de la police contre nous. Nous avons opté pour la dignité. Dix mois de lutte, dix mois pleins de pauvreté et de problèmes ! Mais nous avons continué à nous battre. Nous continuons notre combat. **Nous revendiquons l'évident, le droit à la vie.** Une vague de solidarité est en train de balayer la société. Travailleurs, licenciés, chômeurs, lycéens, étudiants, retraités et artistes manifestent leur soutien par tous les moyens. La Justice grecque nous a donné raison et pourtant le Gouvernement refuse de respecter et d'appliquer les décisions judiciaires. Il se venge sur nous parce que nous avons choisi de vivre dans la dignité. La solidarité est l'arme des peuples.



Nous vous proposons d'unir nos forces et d'organiser une journée internationale de Solidarité. **Nous proposons la période allant du 15 au 22 septembre, soit la semaine précédant l'arrêt judiciaire définitif concernant les 595 femmes de ménage, qui sera rendu le 23 septembre.** La journée de mobilisation internationale pourrait avoir lieu le samedi 20 septembre. L'objectif pourrait en être diverses actions de solidarité comme des rassemblements et manifestations publiques, des mobilisations devant des ambassades et des consulats grecs, les bâtiments du FMI à Washington et de la Banque centrale européenne à Frankfort ou tout autre lieu de votre choix.

Algérie : le pouvoir, en lutte contre le syndicalisme autonome

La répression des syndicats autonomes algériens continue : le SNAP et le SNATEG dans la ligne de mire du pouvoir. Au nom du réseau syndical international de solidarité et de luttes, nous avons renouvelé notre soutien aux camarades d'Algérie.

Le Syndicat National Autonome des Postiers (SNAP) créé en 2013 à la suite d'une grève victorieuse dans le secteur, est aujourd'hui attaqué en la personne de son président Mourad Nekkache. Depuis sa création, le syndicat n'a jamais obtenu son agrément de la part du ministère, au mépris des lois algériennes et des conventions internationales. A la suite d'une conférence de presse publique, dénonçant notamment cet état de fait, il a été suspendu par son administration le 31 juillet 2014. Mourad Nekkache est passé en conseil de discipline le 21 août et un sit-in a été organisé devant la direction de la poste de Boumèrdes.

Le syndicat autonome du groupe Sonelgaz (SNATEG) est également dans le collimateur. Sonelgaz est un pilier de l'économie algérienne, c'est donc un secteur très sensible et aux forts enjeux pour le pouvoir. Le 17 juillet, Ammar Khodja, chargé de communication au sein du bureau exécutif du SNATEG, est **licencié pour avoir rédigé un communiqué de presse traitant d'un arrêt de travail sur le site de Boumèrdes.** Le mouvement visait à dénoncer le licenciement abusif d'un travailleur du site. Le 2 août, également, M. Boukhalfa, président et fondateur du syndicat a été révoqué pour appartenance à un syndicat « illégal » c'est-à-dire non reconnu. Le SNATEG a également fait les démarches légales pour obtenir un agrément, le syndicat remplit tous les critères, mais comme pour le SNAP, le pouvoir bafoue la loi en trouvant tous les prétextes les plus fallacieux pour ne pas accorder cet agrément.

Une fois de plus, le pouvoir algérien :

- bafoue les lois et conventions internationales relatives au droit du travail,
- piétine encore et toujours la liberté d'expression de celles et ceux qui ne lui obéissent pas au doigt et à l'œil et, donc, brime les libertés des citoyen-nes,
- continue en général à harceler les syndicats autonomes par tous les moyens les plus pervers

Le Réseau International de Solidarité et de Luttes condamne fermement ces abus intolérables. Le pouvoir algérien doit savoir que le monde le regarde et que partout la solidarité s'exprime contre ceux et celles qu'il réprime.

www.maisondessyndicats-dz.com www.cisa-algerie.com

Irak : soutien, protection, solidarité contre la barbarie

L'association Solidarité Irak donne des nouvelles de la tragique situation à laquelle est confrontée la population irakienne.

Le mardi 10 juin, Mossoul, la deuxième ville d'Irak, est tombée entre les mains de l'Etat Islamique d'Irak et du Levan (EIIL, Daesh en arabe). Cela a été le début d'un nouveau chapitre sanglant de l'histoire contemporaine de l'Irak. Dès la prise de la ville, meurtres, terreurs, exécutions publiques et massacres sont devenus le mode d'exercice de ce pouvoir. Daesh a pris pour cible les membres des communautés minoritaires et des groupes religieux non-sunnites.

Leur première attaque a été de forcer les chrétiens à fuir ou à se convertir à l'Islam. Puis, c'est la population yézidie qui a été prise pour cible ; 45.000 Yézidis ont été piégés. Ils ont été forcés de fuir vers le mont Sinjar au Kurdistan d'Irak, ou d'être massacrés par les terroristes de Daesh.

Les femmes sont une cible principale en raison de leur genre. Des centaines de femmes et de filles ont été enlevées et sont détenues par les djihadistes. On rapporte que les terroristes de Daesh ont promis que les femmes et jeunes filles qu'ils ont capturées seront mariées de force à leurs membres, utilisées comme esclaves sexuelles et vendues au marché aux esclaves créé par Daesh à Mossoul ou ailleurs dans le cœur syrien de "l'Etat islamique".

L'absence de protection pour les yézidis, chrétiens, turkmènes, shabaks, chiites ont conduit au déracinement des communautés à Mossoul, Telafar et Sinjar où elles vivaient depuis des siècles. Le tissu géo-social de l'Irak se déchire rapidement pour se diviser selon les lignes ethniques, religieuses sectaires et du tribalisme.

Tous ces crimes sont aussi la conséquence des politiques de division post-occupation imposées par les néo-colonialistes anglo-américains qui ont choisi les dirigeants de l'Irak sur des bases ethniques, religieuses et sectaires. Avec un groupe sectaire poussé au pouvoir contre les autres, le développement de Daesh parmi les membres de la secte écartée du pouvoir n'est que le résultat de l'oppression gouvernementale sectaire sur la « partie sunnite » de l'Irak.

L'Organisation pour la Liberté des Femmes en Irak (OLFI) appelle la communauté internationale à leur offrir inconditionnellement soutien, protection et solidarité. www.solidariteirak.org www.owfi.info

Grande-Bretagne : manifestation nationale, à Londres le 18 octobre

Le 10 juillet, un million de fonctionnaires étaient en grève, **marquant leur refus du gel des salaires et des coupes budgétaires.** En réponse, le Premier ministre menace de renforcer l'arsenal antigrève en vigueur depuis le règne de Thatcher ! Au nom du Réseau syndical international de solidarité et de luttes, nous avons adressé un message de soutien aux organisations syndicales britanniques qui organisaient la grève.

Le mouvement se poursuit puisque plusieurs syndicats (UNISON, UNITE, GMB) appellent d'ores et déjà les employé-es municipaux-ales à une **nouvelle grève, pour les mêmes revendications, le 14 octobre.** UNISON organise dès la rentrée scolaire les consultations nécessaires pour pouvoir appeler également le personnel de l'Education nationale. Quelques autres secteurs font de même. Le mouvement **National Shop Stewards Network** travaille à une grève la plus généralisée possible. Ceci se situe dans un contexte où, depuis le début de cette année, la confédération syndicale britannique **TUC a décidé d'appeler à une manifestation nationale à Londres le 18 octobre**, pour une augmentation générale des salaires.

www.shopstewards.net www.coalitionofresistance.org.uk www.britainneedsapayrise.org



**JOIN US AT THE
MARCH AND RALLY
SATURDAY
18 OCTOBER**

Iran : nouvelle grève de la faim d'un syndicaliste emprisonné

Behnam -Asad- Ibrahimzadeh, syndicaliste emprisonné, est en grève de la faim depuis le 9 août. Il a été transféré d'urgence à la clinique de la sinistre prison de Gohardasht, suite à une grave chute de sa pression artérielle survenue dans la journée du 23 août.

Behnam avait été placé dans une des cellules d'isolement de la Section 209 de la prison d'Evin de Téhéran, à la suite des événements survenus lors d'une mutinerie qui avait éclaté dans cette même prison le 17 Avril et qui fut violemment réprimée. En guise de réponse à sa participation supposée à cette révolte, **l'administration pénitentiaire l'avait fait brutalement transférer, illégalement et sans explications officielles le 12 août, vers la sinistre prison de Gohardasht Rajae Sharh.** Behnam s'est lancé, dès son arrivée dans ce centre de détention, dans une grève de la faim en déclarant qu'il ne l'arrêterait que quand ses demandes légitimes d'un nouveau transfert vers la prison d'Evin seraient acceptées.

www.iran-echo.com www.soliranparis.wordpress.com www.iranenlutte.wordpress.com

L'éducation n'est pas une marchandise, ni au Brésil, ni ailleurs !

A l'appel de CSP-Conlutas, 2 700 travailleuses et travailleurs de l'éducation ont participé aux Rencontres nationales et internationales de l'Éducation, du 8 au 11 août à Rio de Janeiro. Une délégation de la fédération Sud Education était présente.



Au plan brésilien, l'ambition de CSP-Conlutas et des autres organisations parties prenantes de cette initiative est de rassembler les mouvements syndicaux et associatifs qui veulent s'unir pour riposter au « plan national d'éducation » adopté le 6 juin dernier par le Congrès national (Parlement). A travers ce plan, le gouvernement du Parti des Travailleurs marque une étape importante dans la destruction de l'éducation publique. Le patronat a activement participé à sa mise au point et obtenu notamment que l'argent public puisse être abondamment utilisé pour financer les structures privées !

Les besoins d'éducation publique au Brésil : **14 millions d'analphabètes absolu-es, 29,5 millions d'analphabètes fonctionnel-les ... mais tout ça n'est pas grave puisque le Brésil est « la 7^{me} puissance économique du monde » !** La campagne unitaire menée par les organisations présentes à Rio de Janeiro revendique que 10% du Produit Intérieur Brut brésilien soit consacré à l'éducation publique.

Au-delà du Brésil, il y a **urgence à construire au plan international la lutte pour la défense de l'éducation publique**. Nous avons abordé ce sujet lors de la dernière rencontre du Réseau européen des syndicats alternatifs et de base, la réunion internationale de Rio nous a permis d'approfondir cette question, de faire le lien entre nos continents. L'information sur nos grèves et mouvements revendicatifs, nos analyses, nos réflexions sur l'école émancipatrice que nous voulons, notre solidarité, sont autant de moyens de lutte et de petites victoires qui construisent le nécessaire mouvement d'ensemble.

<http://cspconlutas.org.br/2014/09/manifesto-do-encontro-nacional-de-educacao-realizado-entre-os-dias-8-e-10-de-agosto-no-rj>

Journée internationale contre le « grand marché transatlantique »

En France, un collectif unitaire, regroupant associations, syndicats (CGT, FSU, Solidaires) et partis, s'est constitué pour mener une campagne sur les enjeux de ce projet de pacte entre les USA et l'UE et empêcher ce processus comme ce fût le cas pour l'AMI (abandonné en 1998 mais dont les principaux traits se retrouvent dans les différents accords). **Des associations, syndicats, organisations paysannes et militant-es de toute l'Europe appellent à une journée d'action pour stopper les négociations en cours du TAFTA, du CETA, du TiSA et autres accords de libre-échange**, et à promouvoir des politiques commerciales alternatives qui fassent des droits des peuples, de la démocratie et de l'environnement une priorité.

Le TAFTA ou Grand Marché Transatlantique et le CETA sont les exemples les plus frappants de la façon dont les politiques commerciales et d'investissement sont négociées de manière non démocratique et dans le seul intérêt des grandes entreprises. Les négociations se mènent dans le plus grand secret, avec très peu d'informations livrées à l'examen public, alors que les lobbies y exercent une influence grandissante. Si ces accords devaient aller de l'avant, les multinationales auraient le droit exclusif de poursuivre les gouvernements devant des panels internationaux d'arbitrage, indépendants des systèmes juridiques nationaux et européen. Ils permettraient de réduire les normes sanitaires et de sécurité via le marchandage d'une « harmonisation » transatlantique, et saperaient la capacité des gouvernements nationaux et locaux d'empêcher des pratiques dangereuses telles que la fracturation hydraulique ou l'utilisation des OGM. Ils provoqueraient la braderie de services publics essentiels et conduiraient les travailleurs et les droits sociaux à une course au moins-disant. Ces politiques sont étroitement liées au démantèlement en cours des normes sociales et à la pression pour privatiser les services publics au nom de « l'austérité », des « politiques de crise » et de l'augmentation de la « compétitivité ». **Des rassemblements se tiendront dans plusieurs villes de France le 11 octobre**, dans le cadre de cette journée internationale.

Maroc : encore un rapport accablant envers le gouvernement !

A l'occasion de la journée internationale de solidarité avec les victimes de la torture (26 juin), la Ligue Marocaine pour la Citoyenneté et les droits de l'Homme a publié un **rapport accablant sur la torture dans les lieux de détention au Maroc**. Outre les pratiques quotidiennes comme le passage à tabac, la Ligue a évoqué des pratiques plus « sophistiquées » comme les décharges électriques dans les parties génitales, l'introduction d'objets de toutes sortes dans le rectum... En plus, la brutalité des interventions policières pour disperser les manifestants, provoquant des blessures graves et même des décès, sont assimilables à des sévices. Tout en prenant acte du projet d'obligation d'enregistrement audio-visuel des interrogatoires prévu par le ministère marocain de la Justice, la Ligue le juge insuffisant pour la cessation véritable des sévices et des brutalités dans les locaux de la police [*Texte de la lettre du Comité pour le respect des libertés et des droits de l'Homme en Tunisie*].

Vous pouvez retrouver les informations de la commission internationale de Solidaires sur notre site à l'adresse suivante : www.solidaires.org/article12420.html